

Grenoble, le 10 09 2019

**Monsieur le Préfet
Préfecture
Place de Verdun
38000 GRENOBLE**

Par mail

OBJET : dépôt de préavis de grève

Monsieur le Préfet,

L'union syndicale Solidaires Isère entend dénoncer la politique du gouvernement en matière de maintien de l'ordre. En effet et apporté son soutien aux victimes de cette répression en particulier aux interpellé.e.s du premier mai 2019 qui sont convoqué.e.s au tribunal le 16 septembre 2019.

Les faits reprochés aux 8 prévenu.es remontent à une manifestation des gilets jaunes lors du 1^{er} Mai 2019, jour des travailleurs et travailleuses. Une nouvelle fois des violences policières disproportionnées ont eu lieu et la journée s'est soldée par des Garde-à-vues et des chefs d'inculpation. Cet épisode révèle une fois de plus des attaques sur le droit de grève, qui plus est une journée internationale, et sur le droit de manifester.

En conséquence, nous déposons ce jour un préavis de grève pour le 16 septembre 2019.

Nous demandons :

L'arrêt de toutes les poursuites pour les gilets jaunes interpellés

L'arrêt de toutes les procédures de licenciement pour tous les syndicalistes

L'arrêt de l'utilisation des LDB 40 et des grenades de désencerclement considérées par la plupart des états européens comme des armes de guerre

L'arrêt de l'état d'exception instauré par les différentes lois liberticides.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations les meilleures.

François Marchive
Secrétaire de Solidaires Isère

